

COMMUNIQUE DE PRESSE

AMENAGEMENT DES ACCES AUX DUNES DE DRAGEY-RONTHON

Hérouville-Saint-Clair, le 31/05/2021

Des travaux vont être menés pour aménager les accès à la plage de Dragey-Ronthon et fermer des pistes équestres illégales

Pour organiser les accès à la plage de Dragey-Ronthon et restaurer un massif dunaire partiellement dégradé, d'anciennes pistes équestres non autorisées vont être fermées, tout en favorisant un accès sécurisé à la plage pour les piétons et cavaliers.

La plage de Dragey-Ronthon est utilisée pour l'entraînement des chevaux de course au galop. De multiples cheminements existent entre la route littorale et le Domaine Public Maritime pour permettre l'accès des cavaliers à la plage.

Cependant, depuis une vingtaine d'années, des hersages illégaux ont été constatés dans la dune située en retrait de la plage, créant de véritables pistes équestres illégales. Cette pratique illicite a impliqué une surveillance répétée des services de police de l'environnement. Les pistes, présentes sur le Domaine Public Maritime sans titre d'occupation, dégradent en effet la dune et génèrent un risque accru de collision entre piétons et chevaux. Bien que l'activité équestre ait diminué ces dernières années, une pratique résiduelle subsiste et altère le massif dunaire. Des opérations de restauration de la dune auront prochainement lieu pour fermer ces pistes, préserver la dune et sécuriser le cheminement du public.

Des alternatives concertées pour préserver la dune

La concertation engagée il y a plus de 10 ans entre les services de l'Etat, les collectivités locales, le Conservatoire du littoral et les sociétés équestres a abouti, en 2014, à la construction du centre d'entraînement de galop intercommunal de Dragey-Ronthon. Ce centre permet à l'activité équestre de disposer d'un site dédié. Notamment financé par des acteurs publics (Etat, Région Normandie, Département de la Manche), il est agrandi d'une sixième piste en 2018, afin de faire cesser l'activité dans les dunes de Dragey.

Malgré ces mesures, l'activité au sein de la dune a perduré. Suite à plusieurs instances de concertation locale menées dans le cadre de Natura 2000, il a donc été décidé, en accord avec les communes concernées, de réaliser des travaux pour fermer les pistes illégales, sécuriser et restaurer ce secteur de la dune.

L'activité équestre étant autorisée sur la plage, les cavaliers pourront transiter par des cheminements mixtes (chevaux et piétons) prévus à cet effet. L'activité reste cadrée sur la plage en juillet-août, conformément à l'arrêté municipal de la commune de Dragey-Ronthon, avec une pratique autorisée uniquement du levé du jour à 10h du matin.

Les travaux de pose de clôtures et ganivelles, financés par le Conservatoire du littoral, seront réalisés début juin par le Syndicat Mixte des Espaces Littoraux de la Manche.

Suite à ces travaux, une animation nature comprenant un chantier pédagogique de plantation d'oyats sera réalisée par le SyMEL auprès des élèves de l'école de Dragey-Ronthon, dans le respect des consignes sanitaires.

Dans les prochains mois, la réflexion sera portée sur l'ensemble du massif dunaire, pour organiser l'accueil du public tout en préservant les richesses environnementales de ce site, unique dans la baie du Mont Saint-Michel.

Pistes équestres illégales hersées dans la dune (crédit : Conservatoire du littoral)



Le Conservatoire du littoral :

Etablissement public national créé en 1975, dont la mission est la préservation, par l'acquisition, de sites remarquables et menacés des côtes françaises. Les sites achetés entrent ainsi de façon définitive dans le patrimoine national de tous les français.

Ses objectifs sont la préservation des milieux naturels et des paysages remarquables et menacés. L'équilibre des littoraux et la prise en compte du changement climatique par une gestion raisonnée avec ses partenaires locaux. L'accès et l'accueil du public dans le respect des sites pour une sensibilisation à la préservation de l'environnement. Le développement durable pour toutes les activités présentes sur les sites.

En Normandie, à ce jour, le Conservatoire du littoral protège avec ces partenaires 14 162 (dont 5 000 hectares de domaine public maritime à Chausey) répartis sur 73 sites.

Le SYMEL (Syndicat Mixte des Espaces Littoraux de la Manche)

Le SyMEL regroupe le Conseil départemental de la Manche, l'ensemble des EPCI du littoral de la Manche et la commune de la Hague.

Depuis le 1^{er} janvier 2002, le SyMEL a pour mission principale d'assurer la gestion des espaces naturels acquis ou mis à disposition du Conservatoire du littoral sur le territoire des communes ou communautés de communes littorales dans le département de la Manche. Il a pour objectif d'y préserver et conserver les équilibres écologiques et le paysage tout en favorisant le maintien et le développement des activités traditionnelles des sites (agriculture, chasse...) dans le respect de la biodiversité et des équilibres des sites.

Personne contact :

Morgan Grivaud

Tél : 02 31 15 03 63

Mél : m.grivaud@conservatoire-du-littoral.fr